

# Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

## Rencontre des ministres du Commerce à Davos pour cibler les priorités de 2020

**Les ministres du Commerce de 35 pays<sup>1</sup> membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se sont réunis en marge du Forum économique mondial (FEM) tenu à Davos (Suisse), du 21 au 24 janvier, afin de reprendre les discussions sur les priorités commerciales de cette année.**

La rencontre informelle, qui s'est tenue la dernière journée du FEM, a donné l'occasion aux Membres d'aborder les préparatifs de la 12<sup>e</sup> Conférence ministérielle (CM12), qui aura lieu à Nur-Sultan (Kazakhstan) en juin 2020.

Les discussions ont surtout porté sur les négociations actuellement en cours à l'OMC (c.-à-d. les subventions à la pêche et les négociations sur l'agriculture) ainsi que sur les efforts continus visant à réformer l'organisation.

En ce qui a trait aux négociations en cours, de nombreux ministres (groupe africain et Groupe de Cairns) ont réitéré leur souhait de voir des résultats aboutir en agriculture et particulièrement dans les domaines du soutien interne, de l'accès aux marchés, de la concurrence à l'exportation, du coton, de la détention de stocks publics (DSP) à des fins de sécurité alimentaire et du mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS), parmi d'autres enjeux. Les membres du Groupe de Cairns, quant à eux, ont prévenu qu'ils ne seront pas en mesure d'accepter un ensemble de résultats pour la CM12 qui ne contient pas d'« accord de réforme significative en agriculture ».

En plus du besoin « de renforcer la transparence » des politiques commerciales des Membres et « de stimuler la fonction de délibération de l'OMC », plusieurs ministres

ont demandé à ce que « les règles et les engagements de l'OMC soient adaptés aux réalités actuelles ». En bref, cela fait référence à l'importance de revoir la règle d'autodésignation des pays en développement pour s'assurer que les pays émergents comme la Chine et l'Inde ne bénéficient pas systématiquement du traitement spécial et différencié (TSD) réservé aux pays en développement et aux pays les moins avancés.

De plus, la nécessité d'explorer de nouvelles approches pour divers sujets – comme les négociations plurilatérales – a également été confirmée par les ministres, qui ont insisté sur l'aspect d'ouverture et d'inclusion de chaque initiative. Dans ce contexte, ils ont salué les progrès réalisés jusqu'à présent dans les domaines du cybercommerce, de la facilitation des investissements, des micro, petites et moyennes entreprises ainsi que de la réglementation interne sur les services, dont certains doivent être livrés à Nur-Sultan.

Bien sûr, le rétablissement de l'Organe d'appel (OA) a également été soulevé puisqu'un groupe de pays clés<sup>2</sup> – qui sont, pour certains, des utilisateurs fréquents du mécanisme de règlement des différends de l'OMC – a annoncé qu'il se joindra au Canada, à l'Union européenne (UE) et à la Norvège dans l'utilisation de l'article 25 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends de l'OMC comme mesure d'arbitrage temporaire en l'absence d'un OA fonctionnel.

« Nous croyons qu'il est d'une importance primordiale que l'OMC dispose d'un système de règlement des différends fonctionnel pour assurer un système commercial fondé sur des règles, et que ce système doit continuer de s'appuyer sur un processus d'appel indépendant et impartial », a affirmé le groupe dans un

<sup>1</sup>Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Botswana, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Corée, Costa Rica, Égypte, États-Unis, Fédération de Russie, Hong Kong, Inde, Indonésie, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Malaisie, Maroc, Mexique, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Singapour, Suisse, Tchad, Thaïlande, Turquie et Union européenne.

<sup>2</sup>Australie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, République de Corée, Singapour, Suisse, Union européenne et Uruguay.

énoncé publié le même jour, ajoutant qu'il va entre-temps s'efforcer de mettre en place « un arrangement multipartite provisoire en matière d'appel, conformément à l'article 25 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends de l'OMC, lequel serait en place jusqu'à ce qu'un organe d'appel réformé de l'OMC devienne pleinement opérationnel ».

Cette mesure était grandement attendue par les observateurs commerciaux et n'a surpris personne. En fait, plusieurs s'attendent à ce que d'autres pays se joignent à la coalition pour mettre de la pression sur les États-Unis.

### **Reprise des pourparlers sur l'agriculture**

Le groupe de négociation sur l'agriculture a également repris ses pourparlers la semaine suivante (semaine du 27 janvier) dans le but de cibler un ensemble d'éléments faisables pour la CM12. Pour cette première rencontre du groupe de négociation depuis le début de la nouvelle année, des propositions ont été distribuées pour stimuler les discussions.

### **Cadre d'action proposé pour les négociations sur le soutien interne**

Rappelant que la Mesure globale de soutien totale (MGS) consolidée finale a plus que doublé entre 2001 et 2016 (passant de 341 milliards de dollars à 772 milliards de dollars) et qu'elle pourrait atteindre 2 billions de dollars d'ici la fin de la décennie, le Groupe de Cairns – ou du moins certains membres<sup>3</sup> – a suggéré que les Membres envisagent sérieusement son cadre d'action proposé d'« atteindre le plafond puis de réduire au moins de moitié la somme actuelle des octrois de soutien interne ayant un effet de distorsion sur les échanges et la production en agriculture d'ici 2030. » Pour cela, toutes les formes de soutien de l'article 6, y compris l'article 6.2 (catégorie développement), le soutien *de minimis*, la catégorie bleue et les subventions de la catégorie verte devraient être prises en considération.

Même si le Groupe de Cairns a appelé à une réduction « proportionnelle à la taille des octrois actuels des Membres et à leur impact potentiel sur les marchés mondiaux », son cadre d'action proposé demeure difficile pour plusieurs. L'UE, par exemple, s'est opposée à l'inclusion des subventions de la catégorie verte dans l'équation, affirmant qu'elle prévoit continuer d'utiliser la mesure pour soutenir ses producteurs. Elle s'est jointe à la Norvège pour

demander aux Membres de se concentrer uniquement sur l'article 6.3 (MGS) et l'article 6.4 (soutien *de minimis*). Néanmoins, le groupe souhaite qu'une flexibilité soit accordée aux pays qui ont besoin d'un certain soutien ayant un effet de distorsion des échanges pour répondre aux « besoins individuels en matière de développement ». Le G33 a réitéré que la priorité devrait être de s'attaquer à la MGS seulement, alors que d'autres pays en développement ont rappelé l'importance de ne pas toucher aux subventions de l'article 6.2.

Les États-Unis craignent quant à eux que les Membres n'aient pas assez de temps pour résoudre les différends en matière de soutien interne. Ils ont réaffirmé le besoin de s'attaquer aux enjeux de transparence (comme des notifications mises à jour et diffusées en temps opportun) et ont demandé un plus grand engagement à l'égard d'autres piliers « tout aussi importants », comme l'accès aux marchés.

### **Accès aux marchés**

Concernant l'accès aux marchés, le Canada s'est joint à de nombreux autres pays comme l'Australie, l'UE, la Nouvelle-Zélande, le Paraguay, la Russie et les États-Unis pour demander une plus grande transparence relativement aux tarifs appliqués. La Russie a appelé à une amélioration sur le plan des CT – surtout les CT particuliers à des pays.

« Depuis l'adoption de la décision de Bali en 2013, les taux d'utilisation des CT n'ont pas beaucoup augmenté. Ils ont plutôt diminué, passant de 55 % en 2013 à 51 % en 2016 », a souligné la Russie. Cette dernière affirme que les CT particuliers à des pays demeurent aussi constamment sous-utilisés, avec un taux d'utilisation moyen d'environ 61 %. Elle suggère donc aux Membres de fournir également de l'information sur la quantité non utilisée de leur CT avant la fin de l'année contingente. Cette transparence accrue améliorera la prévisibilité du marché et incitera les importateurs à aller chercher davantage de produits pour utiliser les CT.

L'UE a quant à elle demandé à ce que la portée de la discussion soit élargie pour éviter le picorage. Par exemple, elle a pressé les Membres d'aborder l'écart entre les tarifs consolidés et les tarifs appliqués. La Chine et l'Inde, de leur côté, ont demandé de prioriser la simplification des tarifs étant donné les régimes tarifaires compliqués des pays développés.

<sup>3</sup>Accepté par l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Guatemala, l'Indonésie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, le Paraguay, le Pérou, les Philippines, la Thaïlande, l'Ukraine (à titre d'aspirant-membre du Groupe de Cairns), l'Uruguay et le Vietnam.

## DSP et MSS

Les discussions sur la DSP et le MSS ont été décevantes, particulièrement celle sur la DSP, pour laquelle les Membres avaient reçu un mandat clair des ministres à la CM11. Le président des négociations sur l'agriculture, l'ambassadeur Deep Ford (Guyana), a souligné que « plus de détails, d'idées créatives et flexibles et de nouveaux angles » sont nécessaires pour la DSP. Le président est prêt à prendre un risque personnel pour parvenir à un résultat sur cette question importante, selon un représentant officiel du commerce à l'OMC. De façon similaire, une analyse et une conversation plus approfondies seront nécessaires pour faire avancer la question du MSS, a déclaré M. Ford.

## Restrictions à l'exportation

L'un des éléments sur lesquels on pourrait s'entendre à Nur-Sultan est l'amélioration de la transparence relative aux mesures de restriction des exportations des Membres. Le Japon et certains pays du G10 sont très favorables à cette idée. Ils remettent en question la justification des longues périodes de mise en œuvre de certaines interdictions et restrictions d'exportation (une moyenne de 995 jours dans la période 2013-2018 et certaines de plus de 1 000 jours) qui se veulent temporaires. De l'autre côté, les mesures de 30 jours ou moins diminuent fortement.

## Le cadre d'action du président est attendu à la mi-février

Malgré la reprise difficile, l'ambassadeur Ford s'est dit « très satisfait » des discussions « animées et franches » qui se sont tenues lors de cette première rencontre informelle. Le président est convaincu que des progrès pourraient être réalisés d'ici la Conférence ministérielle de Nur-Sultan et prévoit poursuivre ses consultations avec les Membres dans les jours à venir dans le but de finaliser son rapport révisé sur les éléments réalisables en agriculture.

Ce « cadre d'action » doit être distribué aux Membres à la mi-février et sera utilisé comme base pour les négociations à l'approche de la CM12.

Il n'a pas besoin d'être accepté par tout le monde, mais « espérons que d'ici mai, nous aurons stabilisé quelque chose pour Nur-Sultan », a-t-il dit au sujet de son cadre d'action.

**Genève en bref est publié une fois par mois par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et les Producteurs d'œufs du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement en matière d'agriculture.**

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : [producteurslaitiers.ca](http://producteurslaitiers.ca), [producteursdepoulet.ca](http://producteursdepoulet.ca), [producteursdoeufs.ca](http://producteursdoeufs.ca), [leseleveursdedindonducanada.ca](http://leseleveursdedindonducanada.ca), [chep-poic.ca](http://chep-poic.ca).

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

